

17121

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
de la Communauté de communes RETZ-EN-VALOIS
Séance du 10 décembre 2021

DÉPARTEMENT
DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT
DE SOISSONS

PERCEPTION DE
VILLERS-
COTTERÊTS

Séance du 10/12/2021

OBJET :

Adoption de la feuille
de route numérique de
la CCRV

VOTE :

Adopté à l'unanimité

Affiché le

17 DEC. 2021

Transmis le

17 DEC. 2021

Certifié exécutoire, le

17 DEC. 2021

Le Président

Alexandre de

MONTESQUIOU



L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois s'est réuni à Villers-Cotterêts, sous la présidence de Monsieur Alexandre de MONTESQUIOU, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 3 décembre 2021, laquelle convocation a été affichée à la porte de chacune des Mairies des communes membres, conformément à la loi.

Étaient présents (50) : ALTHOFFER Evelyne, BAHU Nicolas, BAZIN Didier, BERSON Jean-Pascal, BLANGEOT Eveline, BOSSU Aurélien, BOUVIER Jean-Marie, BRANQUART André, BRIFFAUT Franck, BRUYANT Monique, CANTOT Dominique, CARION Denis, CHAUVIN Christian, CASSIER Nicolas, DAVALAN Gilles, DAVIN Benoît, DELPIERRE Sylvie, de MONTESQUIOU Alexandre, DESBOVES Alain, DESCAMPS Lisiane, DESSIGNY Jocelyn, DESTRI Aline, DOYEZ-ROUSSEL Jeanne, ERBS Pierre, GHEKIERE Damien, GILLES Thierry, GILQUIN Jade, HOSPITAL Michelle, JAHRLING Gérard, JAREK Christelle, LAVOIX Olivier, LEFEVRE Gaëlle, Le FRÈRE Céline, MOUGET Laurent, MOUNY Chantal, NÉLATON Robert, OLRVY Christine, PAULY Brigitte, PHILIPON Vincent, POTEAUX Christian, REBEROT Nicolas, ROBILLARD Marc, SEGUIN Alice, SEGUIN Guillaume, SELLIER Jean-Guy, SIODMAK Vincent, THÉRON Christophe, THIEL Patrick, VALIERGUE Anne-Benoîte, et VANLERBERGHE Rémi

Procurations (18) : BIZOUARD Olivier à PHILIPON Vincent, COURTOIS Grégory à LEFEVRE Gaëlle, de FAÏ Jean-François à BOSSU Aurélien, DELVAL Yveline à DAVIN Benoît, DIDIER Jacques à DESSIGNY Jocelyn, GAUTIER Nathalie à NÉLATON Robert, HERTAULT Hervé à BERSON Jean-Pascal, JULLIEN Christelle à POTEAUX Christian, KIPRIJANOVSKI Dragomir à BAHU Nicolas, LANGLET Jennifer à ALTHOFFER Evelyne, LEFRANC-CARBONNEL Meritxell à GILQUIN Jade, MAS Caroline à Le FRÈRE Céline, MAURICE Denis à DOYEZ-ROUSSEL Jeanne, RUELLE Bernard à MOUNY Chantal, THIEFINE Valérie à BRANQUART André, TROMBETTA Gérard à CARION Denis, UZZAN Gilles à BLANGEOT Eveline et ZIMMER Patrice à REBEROT Nicolas.

Absents excusés (14) : AUBERT Richard, BOURHAIL Myriam, CAPON Claude, CARRIER Pierre-Louis, DAUCHELLE Romuald, DOURNEL Isabelle, DUFOUR Fabrice, GOBBE Daniel, MAILLET-CONTOZ Alexandre, PADIEU Christophe, POINT Benoît, POTTIER Evelyne, QUENARDEL Alexandre, et SEZNEC Jean-Yves.

Chantal MOUNY a été élue secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L4251-13 imposant l'élaboration d'un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ;

Vu la mission de la région des Hauts-de-France de conduire le dispositif régional de développement des feuilles de route numérique ;

Vu les Schéma de Cohérence Territoriale des anciennes CCPVA et CCVCFR ;

Vu le Schéma de développement économique de la CCRV ;

Considérant la volonté de la CCRV de définir une stratégie en matière de numérique, permettant de bénéficier de financements régionaux et/ou européens (FEDER) ;

Vu le projet de feuille de route numérique de la CCRV, rédigé en lien avec les

services de la mission transition numérique de la Région Hauts-de-France ;
Vu l'avis du Bureau en date du 26 novembre 2021 ;
Vu l'avis de la Commission développement économique du mardi 30 novembre 2021 ;

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

APPROUVE la feuille de route numérique de la CCRV dont le projet est annexé à la présente délibération et dont il fait partie intégrante.

PRÉCISE que cette feuille de route numérique sera déclinée en plan d'actions pour un début de mise en œuvre courant 2022.

CHARGE et DÉLÈGUE Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Président

Alexandre de MONTESQUIOU

Feuille de route numérique

Communauté de communes Retz-en-Valois

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ.....	2
Historique	2
Caractéristiques.....	3
Carte	4
CONTEXTE TERRITORIAL.....	5
Stratégie de développement économique :.....	6
Les objectifs en matière de numérique.....	7
QUELLE STRATÉGIE NUMÉRIQUE ?	9
Axe 1 : Améliorer l'efficacité du territoire pour un service public de qualité	9
Axe 2 : Mieux accompagner les habitants pour améliorer leur quotidien	10
Axe 3 : Coordonner les acteurs locaux pour développer le territoire	12

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Historique

La Communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV) est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de la Communauté de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz (CCCVFR) et de celle du Pays de la Vallée de l'Aisne (CCPVA), étendue à 12 communes de la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon (CCOC).

Nouveau pôle attractif, au milieu de ses voisins que sont Soissons, Crépy-en-Valois, Compiègne et Château-Thierry, la Communauté de Communes Retz-en-Valois est un ensemble équilibré de 29 594 habitants, 54 communes, constitué d'une ville de plus de 10 000 habitants, Villers-Cotterêts, de villes intermédiaires que sont Vic-sur-Aisne et La Ferté-Milon, et de communes rurales marquant l'identité de la collectivité, comme c'était le cas au sein des anciennes Communautés de communes.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois est prête à répondre aux différents enjeux qui l'attendent, tant sur l'aménagement du territoire, le développement économique que sur l'environnement, le cadre de vie et le service à la population.

Caractéristiques

Le territoire est doté d'un patrimoine naturel, historique et culturel fort :

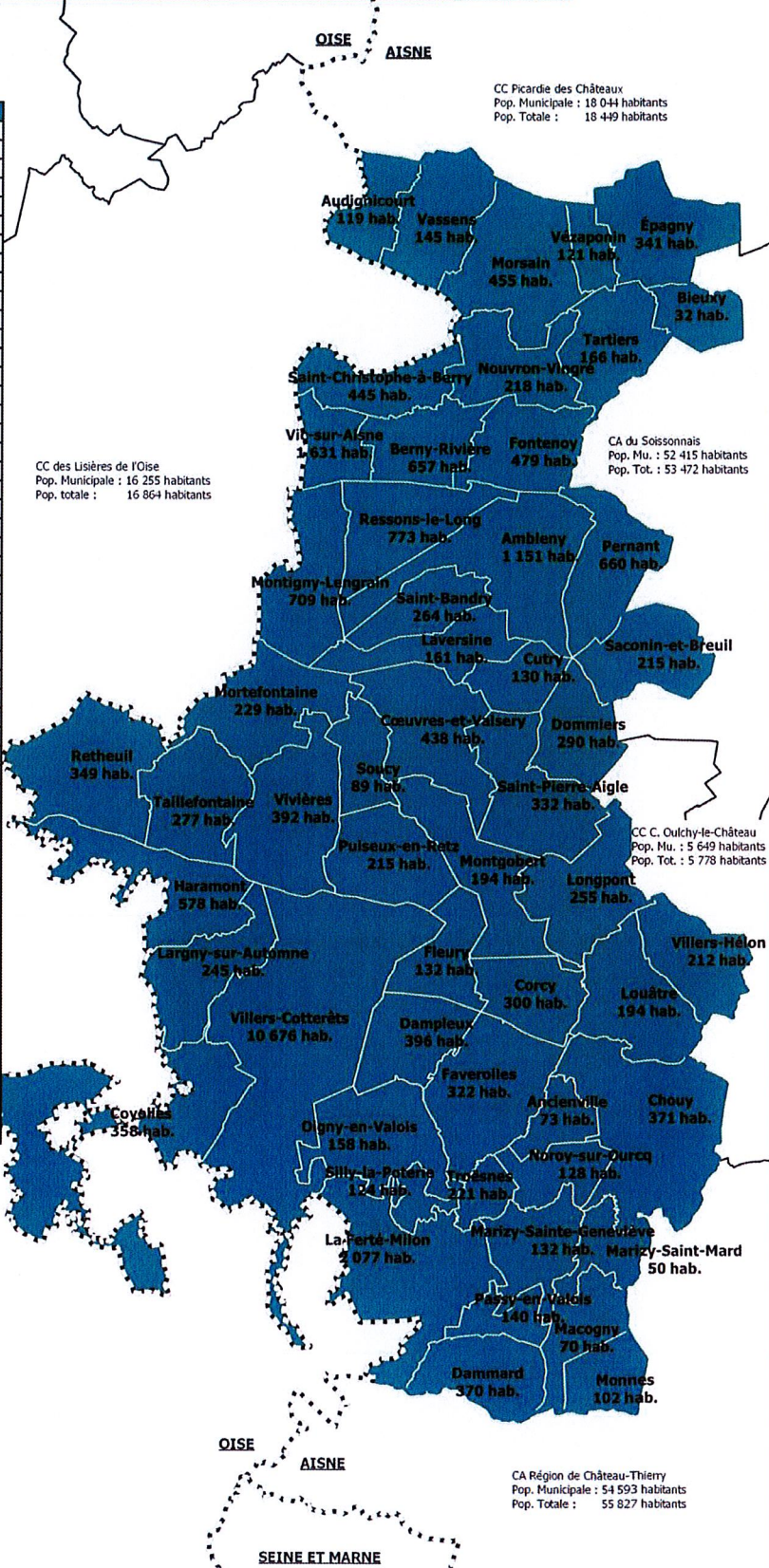
- Forêt domaniale de Retz (14 000 hectares) qui scinde le territoire en deux zones
- Des carrières naturelles ou d'exploitation où des vestiges des deux guerres mondiales sont visibles (peinture, construction, cartouches de munitions...)
- De nombreux sites de commémorations car ce territoire a été fortement touché par les deux guerres mondiales : la Tour Mangin reconstituée en 2018
- Nombreux monuments historiques : châteaux et donjons, abbaye, églises...
- Le Château Royal de Villers-Cotterêts : lieu de villégiature de François 1er, il y organisa de nombreuses réceptions et y signa des ordonnances importantes dans l'histoire de France, notamment celle imposant l'usage du français dans les actes administratifs et celle organisant l'état civil
- Plusieurs personnages célèbres : Alexandre Dumas (né à Villers-Cotterêts, il parle de cette ville et de ses alentours dans ses Mémoires), Jean Racine (né à la Ferté Milon), Gauthier de Coincy (a vécu à Vic-sur-Aisne), ...
- La route européenne d'Artagnan (tronçon de la route sur la CCRV) inaugurée le 22 juin 2019 à Villers-Cotterêts.

Carte

COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS (54 communes)
 - Population municipale au 1er janvier 2021 : 30 462 habitants
 (Population totale : 31 458 habitants)



COMMUNE	MAIRE	POP. MUNICIPALE	POP. TOTALE
Amblieny	Jean-Marie BOUVIER	1 151	1 205
Ancienneville	Alan DESBOVES	73	74
Audignicourt	Christophe THERON	119	123
Berry-Rivière	Hervé HERTAULT	657	672
Beary	Isabelle DOURNEL	32	33
Chouy	Vincent PHILIPON	371	378
Cœuvres-et-Valsery	Monique BRUYANT	438	444
Carcy	Marc FOELLARD	300	304
Coyelles	Robert MELATCH	358	368
Cutry	Benoit LETRILLART	130	135
Dammard	Denis CARIGN	370	383
Dampleux	Guillaume SEGUIN	396	411
Dommiers	Jean-Fascio BERSOIN	290	300
Épagny	Jean-François DE FAY	341	348
Faverolles	Christian POTEAUX	322	334
Fleury	Jean-François DANGER	132	137
Fontenoy	Patrice ZIMMER	479	487
Haramont	Christian CHAUVIN	578	585
La Ferté-Milon	Cécile LE FRERE	2 077	2 236
Largny-sur-Autonne	Méthivill LEFRANC-CARBONNEL	245	255
Laversine	Allie DESTRI	161	165
Longpont	Gilles DAVALAN	255	264
Louâtre	Christelle JULLIEN	194	197
Mascogny	Olivier BIZOUARD	70	73
Marizy-Sainte-Geneviève	Nicolas BAHJ	132	132
Marizy-Saint-Mard	Daniën GHENIEPE	50	51
Monnes	Richard AUBERT	102	103
Montgobert	Alexandre DE MONTESQUIOU	194	200
Montigny-Lengrain	Chantal MOUROY	709	724
Morsain	Jean-Guy SELLIER	455	464
Mortefontaine	Benoit DAVIN	229	231
Noroy-sur-Durcq	Dragomir KIPRIJANOVSKI	128	128
Nouvion-Vingré	Pierre EPES	218	220
Oigny-en-Valois	Christine OLY	158	162
Passy-en-Valois	Alexandre QUENARDEL	140	145
Pernant	Christophe PADIEU	660	677
Puisseux-en-Retz	Thierry GILLES	215	221
Rezeuil	Nicolas REBEROT	773	781
Retz	Vincent SLOOMAK	349	362
Saconin-et-Breuil	Alexandre MAILLET-CONTOZ	215	221
Saint-Bandry	Jean-Yves SEZIEC	264	268
Saint-Christophe-à-Berry	Renaud DAUCHELLE	445	452
Saint-Pierre-Aigle	Didier BAZIN	332	341
Silly-la-Poterie	Gérard TROMBETTA	124	127
Soucy	Daniel GOBEE	89	90
Taillefontaine	Anne-Benoîte VALIERGUE	277	283
Tartiers	Aurélien BOSSU	166	171
Troisnes	Nathalie GAUTIER	221	228
Vassens	Patrick THEEL	145	150
Vézaponin	Evelyne FOTTIER	121	122
Vic-sur-Aisne	Bernard RUELE	1 631	1 649
Villers-Cotterêts	Franck BRIFFAUT	10 676	11 104
Villers-Hélou	Claude CAPON	212	218
Viviers	François HERMAND	392	404



CC du Pays de Valois
 Pop. Municipale : 55 673 habitants
 Pop. Totale : 56 849 habitants

CA Région de Château-Thierry
 Pop. Municipale : 54 593 habitants
 Pop. Totale : 55 827 habitants

Sources : RP insee 2018 en vigueur au 1er janvier 2021

CONTEXTE TERRITORIAL

Projet de territoire :

La CCRV est un territoire rural.

Villers-Cotterêts, la plus grande commune et cœur économique, représente plus d'un tiers de l'ensemble des habitants de la collectivité (11 104 habitants). La Ferté-Milon (2 236 habitants), Vic-sur-Aisne (1 649 habitants) et Ambleny (1 205 habitants) suivent derrière et sont les seuls autres communes à dépasser les 1 000 habitants. **Sur les 54 communes de la CCRV, 50 comptent donc moins de 1 000 habitants.**

C'est un territoire particulièrement étendu et hétérogène, marqués par des divisions naturelles : au sud avec **le massif de la forêt de Retz** (un taux de boisement très important, qui limite le foncier disponible) et au nord **le plateau du Soissonais et la Vallée de l'Aisne**, (moins de reliefs mais divers versants, terres agricoles et le passage de la rivière de l'Aisne).

Le territoire est également marqué par la traversé d'axes particulièrement structurant : **l'axe RN 31 entre Soissons et Compiègne qui traverse la partie nord**, le long de laquelle ce sont agglomérés les activités économiques et **la RN 2 en direction de Paris qui traverse la partie sud**, mais aussi la **ligne de train Laon-Paris** et la gare de La-Ferté-Milon **desservi par le Transilien** qui relie Meaux.

Ces caractéristiques en font un territoire de transit, proche de grand axes structurants aux frontières de l'Oise et de l'Île de France (1h de Paris et de Reims, 35 min de l'aéroport Charles de Gaulle, 1h30 d'Amiens ...).

L'enjeu pour le territoire est donc de profiter de ce positionnement privilégié mais sans devenir un territoire dit « dortoir ».

Ainsi, la stratégie de développement du territoire repose sur un développement économique et social de ses espaces urbains et ruraux. **La maîtrise de cet équilibre urbanisation/ruralité est au cœur du projet de territoire.**

L'accent est donc mis à la fois sur le développement de projets urbains : offres de services aux habitants, politique d'habitat, développement des zones d'activités économique et sur les projets ruraux : amélioration du cadre de vie des habitants, revitalisation des centres-bourgs, renforcement de l'attractivité des petites communes.

C'est d'ailleurs à ce titre que la CCRV a rejoint des dispositifs comme le contrat de ville en 2015, pour le QPV de Villers-Cotterêts ou encore *Petites Villes de Demain* en 2020 (Villers-Cotterêts / La Ferté-Milon).

Stratégie de développement économique :

En 2017, afin de définir son plan d'action, la CCRV a adopté un Schéma de Développement Économique.

Il a permis de conforter les trois enjeux pour le développement du territoire :

- **La qualité de vie** : préserver la qualité de vie sur l'ensemble du territoire, en fortifiant le tissu de commerces et de services, en s'assurant de la performance de la connectivité numérique et en continuant à conjuguer activité économique, cadre naturel et ruralité ;
- **Affirmer l'identité du territoire** : en capitalisant sur l'image historique du Valois et son passé prestigieux, en valorisant le savoir-faire des entreprises locales dans l'agriculture, l'agroalimentaire, le bois, la métallurgie, l'automobile...
- **Développer les compétences et les capacités d'agir** : en aidant chacun à être mieux formé, à être plus entreprenant, au fait des enjeux du numérique et des nouveaux modes de consommation et conscient des opportunités d'emploi qu'offre le territoire.

Afin de répondre à ces défis, 4 objectifs opérationnels ont été fixés :

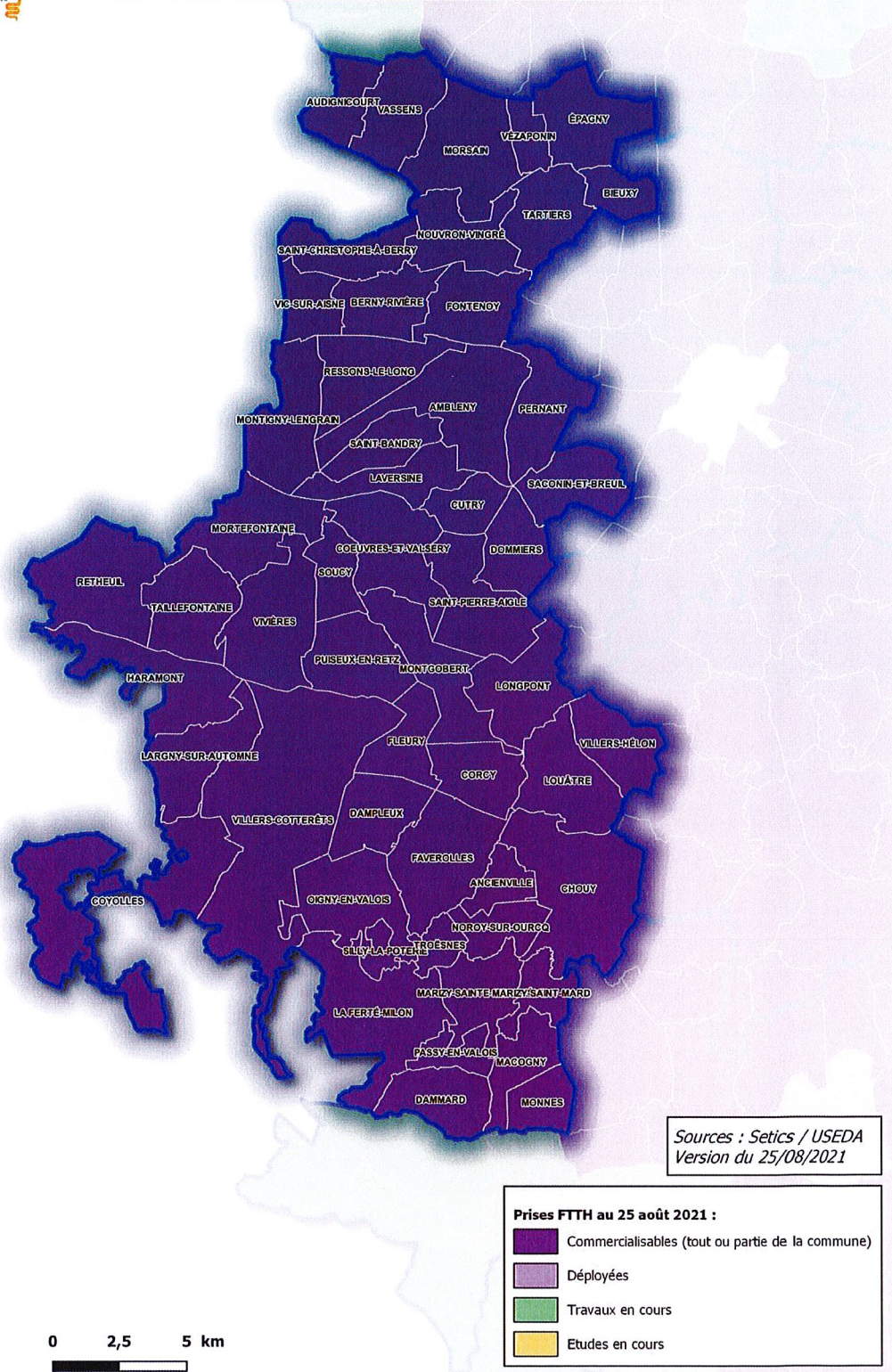
- **Faciliter l'activité des entreprises et leur croissance**, en proposant des services répondant aux besoins des entreprises locales et de leurs salariés ;
- **Valoriser les atouts des entreprises du territoire** avec un effort particulier sur la communication, vers les habitants mais aussi vers l'extérieur, pour mettre en avant les atouts et les savoir-faire des entreprises locales ;
- **Accompagner la vie locale** par une offre de services diversifiée permettant à notre territoire de rester attractif pour le commerce, l'artisanat et de répondre aux besoins des habitants, qu'ils soient dans les zones urbaines ou rurales ;
- **Préparer l'avenir grâce à l'innovation**. Télétravail, coworking, digitalisation du marketing, information en ligne : tous ces nouveaux outils incontournables du développement économique doivent trouver leur place dans la CCRV.

Les objectifs en matière de numérique

Le numérique apparaît ainsi comme un sujet de premier ordre pour le territoire.

La CCRV a fait réaliser en 2018 une étude numérique du territoire, dans le cadre de la création d'un projet de tiers lieu.

Les éléments de diagnostic ont permis de faire ressortir que les acteurs locaux sont intéressés par la transformation numérique et que la population est en demande sur ce sujet. De plus, la collectivité s'inscrit dans un environnement propice à ce développement : de nombreux partenaires investis dans la médiation numérique (particulièrement les chambres consulaires), des sources de financement existantes (notamment au niveau régional), l'existence d'espaces adaptés pour des usages numériques, une économie locale dynamique, avec de nombreux projets (Château de Villers-Cotterêts, aménagement du secteur gare de Villers-Cotterêts) et un déploiement avancé de la fibre. Néanmoins, il existe certains points de vigilance et de faiblesses : la concurrence des espaces numériques développés à proximité (Soissons, Crépy-en-Valois notamment), le délai de réalisation des projets locaux, la mobilité intra-communautaire et la couverture internet et téléphonique, qui ne sont pas homogène sur le territoire. Partant de ces éléments, la stratégie de la collectivité en matière de numérique s'articulera autour de trois axes prioritaires : **conduire la transition numérique du service public de proximité ; améliorer le quotidien des habitants via les outils numériques et développer les liens avec les acteurs locaux pour coordonner la transformation numérique du territoire.**



Depuis août 2021, l'ensemble du territoire de Retz-en-Valois est couvert en fibre optique

QUELLE STRATÉGIE NUMÉRIQUE ?

Axe 1 : Améliorer l'efficacité du territoire pour un service public de qualité

Le développement du numérique implique que la Communauté de communes et les communes qui la composent doivent s'adapter aux nouveaux usages. C'est une nécessité, afin de répondre au mieux aux demandes des administrés, dont les modes de vie ont évolué. La pandémie de COVID-19 a accéléré ce processus et nous a conduit à développer en urgence de nouveaux outils, notamment pour le télétravail avec la mise en place de solutions sécurisées afin d'accéder à son poste de travail à distance. Mais ces outils ne doivent pas rester qu'une adaptation temporaire. Ils doivent s'inscrire de manière durable dans le quotidien des agents. **Ainsi, la collectivité poursuivra sur cette voie en inscrivant la possibilité de télétravailler pour ces agents et favorisera, quand cela sera possible, les réunions en visioconférence.**

Cela passera également par l'acquisition de nouveau matériel portable et d'outils de visioconférence, dont **les commandes pourront être mutualisées avec les communes du territoire.** Ceux qui en éprouveraient le besoin, agents comme élus, pourront être formés à l'utilisation de ces nouveaux matériels et logiciels.

La collectivité avancera également sur le développement d'outils de gestion afin de faciliter le fonctionnement quotidien des différents services. Le développement d'un intranet, afin de dématérialiser certaines procédures comme les prises de congés, les réservations de salles et de véhicules, les demandes de matériels et de travaux, etc, sera une priorité. Avancer sur ce sujet n'est pas seulement qu'une question de transition numérique, c'est aussi du gain de temps, du confort, de l'efficacité pour l'ensemble des services mais aussi de transition écologique : moins d'utilisation de papier et aussi moins de déplacement en véhicule, la collectivité étant répartie sur plusieurs sites. **Cette dématérialisation concernera également les élus et le Conseil Communautaire, par l'envoi privilégié des convocations et ordre du jour des conseils par mail.**

Elle équipera également ses locaux en wifi, en particulier les salles de réunion, qui aujourd'hui n'en sont pas équipés. Cela permettra de faciliter l'utilisation des ordinateurs portables ou tablettes tactiles. C'est un moyen d'inciter à une utilisation moindre des formats papiers, là aussi dans une logique environnementale.

La CCRV avancera afin sur un audit des différents outils et moyens dont elle dispose qui pourraient être mutualisés, en particulier avec les communes. Des avancées sont déjà en cours sur ce point via le Système d'Information Géographique (SIG). Lancé en 2019, le SIG est accessible à l'ensemble des services de la CCRV et aux habitants via un accès grand public. **Membre de Géo2France**, la plateforme d'information géographique des Hauts-de-France, la collectivité récupère régulièrement des données afin de mettre à jour l'outil et d'intégrer de nouvelles couches d'information afin d'aider les agents dans leur travail (positionnement de la signalétique, information sur les voiries, emplacement des entreprises, foncier public maîtrisable par exemple). L'idée est de pouvoir offrir un accès à ces informations aux communes et de travailler avec eux aux perspectives d'évolution de l'outil. Une réflexion similaire est en cours pour le service Autorisation du Droits des Sols, **dans le but de dématérialiser les démarches d'urbanismes.**

L'objectif pour la collectivité est d'être moteur en local sur les questions numérique, mais toujours en y intégrant dans ces réflexions les acteurs locaux et tout particulièrement les communes.

Axe 2 : Mieux accompagner les habitants pour améliorer leur quotidien

Le numérique, c'est également la possibilité d'offrir de nouveaux services aux habitants.

Depuis octobre 2020, l'antenne de la CCRV de Vic-sur-Aisne est labélisée « Espace France Services » (EFS). L'Espace France Services est un guichet unique de proximité regroupant plusieurs administrations partenaires. L'objectif est d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Il permet d'accéder à un bouquet de services du quotidien, grâce à la présence de deux agents polyvalents formés pour apporter une information de premier niveau, un accompagnement au numérique et une aide aux démarches en ligne. Cela répond à un double objectif de dématérialisation des services publics mais aussi de

réduction de la fracture numérique, auprès d'une population plus rurale, qui n'a pas toujours les outils adaptés à domicile ou les compétences.

Un nouvel EFS a ouvert à Villers-Cotterêts le 1^{er} octobre 2021. La mise en place de ce nouvel espace à Villers-Cotterêts fait écho à la volonté de la CCRV, comme pour l'espace existant de Vic-sur-Aisne, de rapprocher le service public des usagers, en particulier ici pour les populations plus urbaines, pour le quartier prioritaire de la politique de la ville de Villers-Cotterêts et pour les personnes à mobilité réduite.

La collectivité gère également l'organisation du transport collectif sur l'ensemble de son territoire, *nommé Villéo-Retzéo*. **Elle a lancé il y a peu l'appli mobile « Villéo-Retzéo » ainsi qu'un nouveau site internet**, qui permet l'accès à une carte interactive, aux horaires et informations trafics en temps réel. La CCRV continuera de développer ses outils, la prochaine étape étant notamment une boutique en ligne afin de simplifier l'achat de leur titre de transport.

La refonte du site internet de la CCRV apparaît également comme une priorité, afin de l'adapter aux nouveaux standards, tant esthétiques que fonctionnels (en particulier la comptabilité mobile). Il devra également offrir de nouveaux services aux habitants : réservations et paiement en ligne (piscine, spectacles ...), formulaire de contact pour remonter une information en direct (problème de voirie, déchets, etc ...) et un annuaire des entreprises et artisans locaux, etc... Cette refonte devrait également faciliter le travail des agents en charge de l'actualisation du site. Enfin, ce site devra répondre aux dernières normes en matière d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap (d'après le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) édité par la Direction interministérielle du numérique (DINUM)). **Un marché public devrait être lancé dès 2022 afin de retenir un AMO qui accompagnera la collectivité dans cette démarche.**

En parallèle à cela, **la collectivité accentuera sa présence sur les réseaux sociaux**, afin de multiplier les canaux de communication et de toujours mieux communiquer auprès de ses administrés et de manière plus réactive.

En 2020, la CCRV a lancé, en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne, **une plateforme locale de vente en ligne : Aisne-shopping.com**. Elle permet de consulter les

produits des commerçants et artisans locaux, commander en ligne et récupérer sa commande en boutique sur le principe du click & collect. Ce service est un levier particulièrement intéressant afin d'améliorer la présence sur internet des entreprises locales tout en maintenant le lien direct en boutique. C'est une réponse aux nouvelles habitudes de consommation des habitants, qui commandent de plus en plus sur internet. Au-delà d'être une réponse à court terme suite à la crise du Covid-19, cette solution s'inscrira dans le long terme. C'est également pour la CCRV un outil de promotion du territoire et du savoir-faire de son territoire.

Enfin, afin de compléter son offre de service locale, **la collectivité réfléchit au développement d'un service de conciergerie locale**. Cet outil répondra à un double besoin : celui de la population active, aux journées chargées, qui a peu de temps pour faire les boutiques et celui des commerçants en recherche de nouveaux clients et de canaux de distribution. C'est un moyen complémentaire pour développer le lien entre habitants et commerces locaux, qui pourraient fonctionner en synergie avec la plateforme de e-commerce local précédemment mentionné. Une étude sera ainsi menée afin de définir les caractéristiques d'une conciergerie la plus adaptée au territoire.

Axe 3 : Coordonner les acteurs locaux pour développer le territoire

De part ses différents champs de compétences et sa transversalité, la Communauté de communes est la plus à même d'organiser la complémentarité entre les différents acteurs du territoire (administrés, communes, entreprises et partenaires) sur les questions numériques.

Concernant les deux Espaces France Services, **il est question que la CCRV développe avec les partenaires du territoire (institutionnel comme associatif) l'animation au sein de ces lieux**. Il est prévu d'y mettre en place des ateliers numériques pour les habitants. La CCRV développera à ce titre un partenariat avec l'Espace de Vie et d'Animation (EVA) du QPV de Villers-Cotterêts afin que ce dernier dispense des formations au sein des EFS intercommunaux et possiblement à terme dans d'autres communes, de manière itinérantes. La rédaction d'une convention entre les deux parties est en cours afin de définir le cadre d'action.

La lutte contre l'illectronisme étant également un des objectifs de la collectivité en matière de numérique, **elle travaillera avec les bibliothèques, médiathèques et autres espaces culturels sur ce sujet, notamment dans le cadre du Pacte Linguistique.**

La CCRV poursuivra son accompagnement pour la transition numérique des entreprises. Deux conventions sont déjà signées avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France (CMA) qui prévoient notamment l'organisation d'ateliers numériques, ouverts aux entreprises et artisans du territoire. Depuis 2019, 8 ateliers ont déjà été organisés dans les locaux de la CCRV (hors période de confinement). **De nouveaux ateliers sont déjà prévus pour 2022 et 2023.** Ces conventions ont également pour objectif d'accroître les actions d'accompagnement des deux chambres sur le territoire, sur des thématiques ciblées (développement, transmission et numérique).

La CCRV étudiera également la possibilité de l'ouverture de « boutique à l'essai » sur le territoire. Un recensement des locaux vacants sera effectué, afin d'identifier le ou les lieux adéquats et interrogera des structures partenaires afin d'être accompagné dans cette initiative.

Cet accompagnement des entreprises se traduit également par le lancement d'une plateforme de vente en ligne territoriale, Aisne-Shopping.com précédemment évoquée. La CCRV y participe en tant que collectivité partenaire à travers trois actions :

- Communication : que ce soit auprès du grand public pour faire connaître le site ou auprès des professionnels afin de leur présenter la solution ;
- Accompagnement des entreprises adhérentes : organisation de la formation à l'outil et suivi régulier ;
- Financement : prise en charge des coûts d'adhésion pour les entreprises du territoire pour la première année.

La collectivité avancera aussi avec les territoires voisins, en particulier au niveau du PETR du Soissonnais et du Valois, afin de développer les moyens des offices de tourisme. Il est envisagé à moyen terme une fusion des sites internet des différents offices, afin de se doter d'un outil global et plus pertinent à l'échelle du bassin touristique existant, qui sera marqué

prochainement par l'ouverture de la Cité internationale de la Langue Française à Villers-Cotterêts, dont est attendu 150 à 200 000 visiteurs par an.

La CCRV réfléchira au développement de nouveaux espaces numérique : espaces de coworking, bureau partagés, fab lab dans l'optique de potentiels projets locaux. La collectivité s'appuiera, quand cela sera possible, sur les initiatives locales existantes. C'est actuellement le cas avec l'EVA qui ouvrira prochainement un espace dans le QPV de Villers-Cotterêts. La convention entre les deux structures définira les modalités de partenariat concernant ce nouveau lieu.

La CCRV s'attachera à participer au développement du numérique par l'accompagnement de projets.